



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

Adresse du siège :

Fonds de dotation « Vivons Montagne ! »

55 montées des Aygas ;

07100 ROIFFIEUX CEDEX 2

Le fonds de dotation « Vivons Montagne » poursuit sur 2023 une phase de sommeil.

En effet, sa structure d'animation, l'association MACEO arrête son activité en mars 2022. Les administrateurs se réunissent et cherchent la manière de redéployer le fonds en considérant que tout doit être mis en oeuvre pour assurer son redéploiement.

De nombreux contacts sont déployés auprès des structures de développement du Massif Central ; une rencontre est initiée auprès du Commissaire du massif qui conclue à la nécessité de conduire une étude visant à définir les modalités concrètes de pérennisation de ce fonds de dotation : quelle modèle économique?, quelle gouvernance ? accompagné d'entretiens qualitatifs auprès des acteurs économiques du territoire Massif Central.

La recherche de cabinet d'étude est lancée. Plusieurs devis sont estimés.

Une prestation de service est confiée au cabinet MAGNE ANDRIEUX pour conduire ce lourd travail d'investigation qui a démarré en 2023 pour des conclusions fin 2023.

Ce travail est financé par une convention entre l'association loi 1901 indépendante du fonds et l'état sous forme d'une subvention de l'ANCT permettant le déroulé du travail.

Une action de communication est conduite auprès des structures conventionnant avec le fonds de dotation :

- Montcel Durable
- Bocage Numérique
- Peniche
- APPL NA

Ainsi, durant toute l'année 2023, le travail sur la faisabilité du fonds, son rôle, ses actions se déroule conformément aux objectifs fixés dans la convention de Nathalie Magne ANDRIEUX, consultante.

Le comité de pilotage de l'étude crée en 2022 se réunit 8 fois sur l'année 2023, associé à de nombreuses réunions de suivi auprès du cabinet et complété par des entretiens terrain par 3 administrateurs bénévoles (nous avons déjà en 2022 un fort engagement des administrateurs bénévoles dans la validation de la méthode, le travail de sourcing et de benchmark ainsi que la recherche des financements de l'étude ainsi que du prestataire).

Les conclusions finales sont livrées en décembre 2023 auprès du comité de pilotage et étudiées en profondeur. Elles font l'objet d'une présentation officielle auprès du directeur et directeur adjoint de l'ANCT Commissariat du MASSIF CENTRAL.

L'étude inventorie les différents scénarios de poursuite de l'activité avec pour chacun d'eux les facteurs clés de succès.

Une décision est prise par les administrateurs de **poursuivre l'activité du fonds** eu égard à **son utilité perçue par les différents acteurs économiques du Massif Central enquêtés et par l'ANCT.**

De la sorte, un programme de travail pour 2024 est élaboré par les administrateurs du fonds. Le travail de 2024 consistera à renforcer la gouvernance du fonds (arrivée de nouveaux administrateurs), travailler la communication (mise à jour du site internet ,...) et relancer une phase de collecte sur des opérations phares qui restent à décider.

En conclusion, après un an et demi d'une vaste étude sur le positionnement et redéploiement du fonds tout à fait nécessaire et stratégique, l'année 2024 doit permettre à « VIVONS MONTAGNE » de retrouver de la visibilité en présentant sa nouvelle stratégie et de relancer une phase de collecte sur le deuxième semestre 2024.

1. Situation financière

Concernant les DONS sur l'exercice :

- 2000 euros pour l'entreprise LC SALAISONS EN ARDECHE (seul don récolté sur cet exercice)

Les charges de l'année 2022 :

- Charges administratives et comptable :
 - Frais de banque : 131,48 €
- Charges fonctionnelles :
 - Site internet : 243,00 euros de frais de domaine.

2. Validation et arrêt des comptes de l'exercice précédent.

- **Prospection de mécènes potentiels : action mise en sommeil compte tenu de la situation décrite précédemment.**

A Roiffieux, le 28/02/2024

La présidente
Christine Monticelli

